



PRÉFÈTE DE LA CREUSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Guéret, le 18/11/2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rappel des dispositifs de soutien psychologique

L'épidémie de Covid-19, sa mortalité et la période de confinement entraînent des situations de détresse morale ou d'inquiétudes. La Préfète tient à rappeler que plusieurs dispositifs de soutien psychologique à distance sont à la disposition des creusois via des accueils téléphoniques locaux ou nationaux.

- **Unité d'Actions Contre le Suicide** : 06 14 22 06 13, du lundi au vendredi, de 9h à 17h.
L'unité est également joignable par l'intermédiaire du standard du Centre Hospitalier La Valette de Saint-Vaury 05 55 51 77 00.
- **Écoute et Soutien** : 05 55 23 49 95, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.
L'association qui détient une antenne sur Guéret répond aux personnes vivant une période de mal-être.
- **PUMP 23 (Poste d'urgence médico-psychologique)** : n° vert 0 801 902 523, 7j/7 de 10h à 17h.
Cellule d'écoute et de soutien psychologique pour les professionnels de santé de la Creuse.
- **Agri'écoute** : 09 69 39 29 19, 7j/7, 24h/24.
Pour accompagner les exploitants, les salariés agricoles et leur famille en situation de souffrance.
- **Mobilisation 23** : 0 800 00 23 23, 7j/7, 24h 24.
Pour les personnes isolées ou angoissées qui souhaitent se confier.
- **Le centre d'animation de la vie locale AGIR** : 05 55 82 80 47 ou 06 67 73 89 05, du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h et le vendredi de 8h30 à 12h30.
Accompagne les jeunes et les familles sur le territoire de la communauté de communes Marche et Combraille.
- **Maison des Adolescents Creuse** : 05 44 00 02 21 ou 06 10 89 60 33 du lundi au vendredi de 9h à 18h.
Lieu d'accueil et d'information, d'écoute et d'orientation, de soins et d'accompagnement, anonyme et gratuit pour les jeunes et leurs familles.
- **Groupe d'entraide et de soutien moral et psychologique de la montagne limousine** : 05 19 89 97 90, 7j/7j, le lundi de 9h à 10h30 / mardi de 17h à 18h30 / mercredi de 11h à 12h30 / jeudi de 17h à 18h30 / vendredi de 9h-10h30 / samedi de 11h à 12h30 / dimanche de 17h à 18h30.

Contact presse

Cabinet de la Préfète

Maïmouna DIALLO

Tél. : 05.55.51.58.95 – 06.31.79.06.08

Courriel. : maimouna.diallo@creuse.gouv.fr

Bureau de la représentation de l'État et
de la communication interministérielle



www.creuse.gouv.fr



Préfète de la Creuse



Préfète de la Creuse

- **SOS Amitié** : 05 55 79 25 25, 7j/7, 24h/24.
Accueil et écoute des personnes en détresse et de leur entourage.

- **Solitud'écoute** : 0 800 47 47 88, 7j/7, de 15h à 20h.
Service des Petits Frères des Pauvres destiné aux personnes de plus de 50 ans souffrant de solitude, d'isolement ou de mal-être.

- **Croix-Rouge écoute** : 09 70 28 30 00 ou 0 800 858 858, appel gratuit, 7j/7, de 8h à 20h.
Service de soutien psychologique.